Sortie à la Tour du Valat (Le Sambuc-Arles)
Le 9 décembre 2017

Au coeur de la Camargue, à proximité des marais du Vigueirat, le domaine de la Tour du Valat s'étend sur plus de 2 600 hectares dont 1 844 sont classés en réserve naturelle régionale.

Acquise en 1948 par Luc Hoffmann, le domaine de la Tour du Valat est d'abord une station biologique qui deviendra rapidement une référence mondiale pour l'ornithologie. Actuellement, c'est une fondation pour la recherche dans le domaine de la conservation des zones humides méditerranéennes.

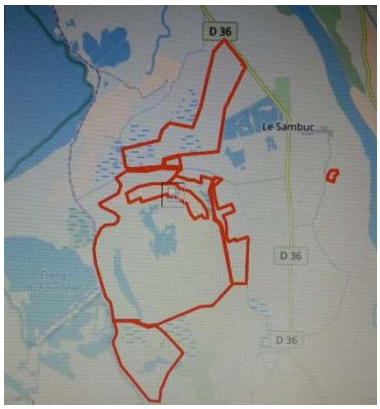

C'est toujours une propriété privée.

La Tour du Valat est un domaine qui englobe une mosaïque de milieux naturels camarguais exceptionnellement préservés, abritant 23 espèces de plantes protégées et une moyenne de 13 000 oiseaux d'eau hivernants.

Christophe, guide naturaliste de « l'association des Guides naturalistes » accueille le groupe sur le site.

La première partie de la sortie a lieu sur d'anciennes zones cultivées en rizières dont il reste les canaux d'irrigation et les martelières.

Ces terres sont actuellement le domaine des chevaux et taureaux de la manade de la Tour du Valat.

Les chevaux sont marqués d'une silhouette de V sur la cuisse gauche. Si la marque est surmontée d'une lettre (année de naissance) et d'un nombre (ordre chronologique de naissance), il s'agit d'une jument. Les mâles ont ces deux marques sur le cou.

Les oiseaux observés sur ce chemin :

Bubulcus ibis (L, 1758) – Héron garde bœuf : plus trapu que l'aigrette garzette, bec jaune

Grus grus (L., 1758) – Grue cendrée : vol de 15 grues

Circus cyaneus (L., 1766) – Busard Saint Martin : croupion blanc – Femelle - Protection totale sur le territoire français

Buteo buteo (L., 1758) – Buse variable

Phalacrocorax carbo (L., 1758) – Cormoran : vol de 3 cormorans dont un solitaire

Héron garde bœuf

Busard Saint Martin

Buse variable

Cormoran

Arrêt au premier observatoire :

Egretta garzetta (L., 1766) - Aigrette garzette : bec noir, perd ses plumes typiques sur la tête en dehors de la reproduction

Ardea alba (, 1758) - Grande aigrette

Ardea cinerea (L.,1758) - Héron cendré : 40 environ ; adulte à un front blanc

Numenius aequata (L., 1758) - Courlis cendré : 1, tête rayée, bec courbé vers le bas – Quasi menacé

Larus michahellis (Naunann, 1840) - Goéland leucophée- Gabian : pattes jaunes chez l'adulte ; Ne pas confondre avec la goéland argenté (*Larus argentatusl)* à pattes rose chair

Chroicocephalus ribibundus (L.,1766) - Mouette rieuse : 1

Corvus corone (L., 1758) - Corneille : 1, entièrement noire

Tringa ochropus (L., 1758) - Chevalier culblanc : 1 ; pattes jaunes verdâtres, niche dans le Nord ; le chevalier gambette (*Tringa totanus*) a des pattes rouges

Aigrette garzette

Grande aigrette

Héron cendré

Courlis cendré

Goéland leucophée

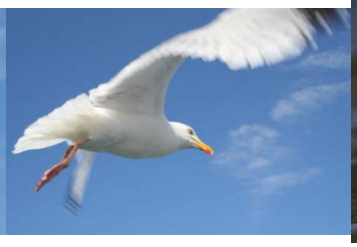
Goéland argenté

Chevalier culblanc

Chevalier gambette

Mouette rieuse

Corneille noire

Anodonte – Moule d'eau

Sur les berges du marais et dans les canaux, nous avons observé des anodontes (*Adonanta sp.)* ou moule d'eau. Celles-ci sont indispensables à la reproduction d'un petit poisson *Rhodeus sericeus* (Blocch, 1785) ou Bouvière.

Au moment de la reproduction, un tube de ponte (ovipositeur) de 5 à 8 mm se développe chez la femelle, ce qui lui permet de déposer ses œufs dans la cavité branchiale de la moules d'eau douce.

La semence du mâle émise à proximité est aspirée par la moule et féconde les œufs. Au bout de 2 à 3 semaines, les alevins quittent leur abri.

L'anodonte tend à disparaître et donc la bouvière aussi.

Cheminement vers le deuxième observatoire au bord du marais de Saint Seren

Nous traversons une zone comportant des végétaux de sols peu salés (tamaris, jonc, fillaire…) et passons petit à petit dans une zone de sansouire, de montilles ou dunes fossiles et de mares temporaires.

Végétaux :

Phillyrea angustifolia L. forme de petits massifs et se développe d'autant mieux que les lapins deviennent rares.

Au niveau des mares temporaires, pousse, au printemps, *Damasonium polyspermum* Coss. ou étoile d'eau, petite plante rare.

Damasonium polyspermum Coss.

Phillyrea angustifolia L.

Oiseaux :

Ardea alba (, 1758) - Grande aigrette

Grus grus (L., 1758) – Grue cendrée : plusieurs vols de grues représentant environ 500 oiseaux se déplaçant d'est en ouest de la zone de nourrissage du côté de Port Saint Louis vers les dortoirs.

Pluvialis apricaria (L., 1758) – Pluvier doré : vol de 40 individus.

Arrêt au deuxième observatoire au marais de Saint Seren :

Anser anser (L., 1758) – Oies cendrée : des centaines posées

Grus grus (L., 1758) – Grue cendrée : plusieurs centaines en vol ou posées sur les arbres

Anas platyrhynchos (L., 1758) – Canard colvert : très nombreux

Anas clypeata (L., 1758) – Canard souchet

Anas strepera (L., 1758) – Canard chipeau

Anas crecca (L., 1758) – Sarcelle d'hiver

Phoenicopterus roseus (Pallas, 1811) – Flamant rose avec des juvéniles

Cygnus columbianus bewicki (Yarrel, 1830) – Cygne de Bewick ou cygne sauvage ; bec noir à base jaune ; hiverne en Camargue

Cygnus olor (L., Gmelin, 1789) – Cygne tuberculé a une queue qui remonte

Canard souchet

Canard chipeau

Canard colvert

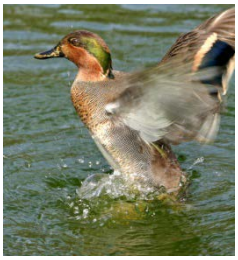

Sarcelle d'hiver

Oie cendrée

Flamant rose

Cygne de Bewick

Cygne tuberculé

En quittant cet observatoire vers 17h, nous avons assisté à l'envol des grues regagnant leur dortoir. Des centaines !

Autre animaux :

Sus scofa (L., 1758) – Sanglier : de nombreuses empreintes sur le domaine et un gros individu se promenant sur les berges du marais Saint Seren puis traversant celui-ci vers une autre rive.

Emys orbicularis (L, 1758) - Cistude d'Europe : petite tortue d'eau douce, palustre et carnivore, existe sur le site ; classée « quasi-menacée » par l'Union internationale pour la conservation de la nature.

Ciconia sp. –Cigogne – En Camargue, on dénombre une centaine de nids de cigogne soit spontanés, soit artificiels, surtout dans les zones protégées.

Vulpes sp. – Renard : nombreuses empreintes dans le sol.

Sanglier

Trois cigogneaux dans le nid – Scamandre –mai 2017

Cistude – Scamandre – mai 2017

Remarques :

Les **grues cendrées** avaient disparu de Camargue mais depuis 2000, un nouveau couloir de migration passe par la Camargue. De plus en plus d'individus nichent en Camargue et plus de 10 000 y ont été dénombrées.

Dans le Rhône, une autre moule d'eau, *Margaritifera auricularia* (Spengier, 1793) ou **grande mulette** est menacée de disparition car sa reproduction, contrairement à celle de l'anodonte, est inféodée à la présence de l'esturgeon.

« Le mâle va libérer son sperme au gré des courants en espérant qu'une femelle arrivera à réceptionner la précieuse cargaison. Si le miracle se produit, les œufs seront fécondés. La grande mulette femelle va stocker toute sa progéniture dans une poche en dehors de sa coquille appelée « marsupium ».

Une fois les œufs éclos, le marsupium est rempli de moules miniatures pour la plupart encore à l'état de larves. Ces dernières sont incapables de survivre seules et ne peuvent lutter contre la force des courants en dehors de leur poche maternelle. La mulette va se servir des poissons, et plus particulièrement d'une ou deux espèces de poissons dont l'esturgeon. Son sac marsupium ressemble à s'y méprendre à un petit poisson qu'elle agite par spasme pour attirer un poisson plus gros. Une fois l'hôte assez proche, elle expulse toute sa progéniture sur lui. Les petites moules vont ainsi venir se loger dans les branchies du poisson où elles passeront un bon moment. Quand elles auront atteint une taille suffisante pour s'accrocher au fond de l'eau, elles abandonneront leur hôte. »

D'après un texte du site : « Espèces protégées ».

La barge roussse ou *Limosa lapponica* (L., 1758) et les *Ttriops*

La barge rousse est un oiseau migrateur pouvant parcourir en vol jusqu'à 11 500 kilomètres sans escale. Elle a des réserves de graisse qui peuvent doubler leur poids car elle ne peut ni se poser sur l'océan, ni se nourrir sur l'eau pendant cette période.

Les Triops sont des crustacés d'eau douce. Ils sont caractéristiques des mares temporaires.

La barge rousse transporte naturellement et depuis longtemps des œufs vivants de triops de l'Alaska à l'Australie ou inversement, ce qui expliquerait la proximité génétique de deux espèces de triops génétiquement proches, mais géographiquement très éloignées l'une de l'autre.

Barge rousse

Riops sp.

Notre retour s'est fait à travers une pâture et le troupeau de taureaux nous a escorté jusqu'à la sortie en nous coupant le chemin au galop maintes fois.

Quelques données relatives au domaine de la Tour du Valat

- Guides naturalistes : www.guide-nature.fr – 06 95 9 70 48
- Domaine du petit Saint Jean
- Marais du Verdier, au nord du Sambuc, sur la D36
- Etang du Grenouiller, observatoire, route de Fielouse au Sambuc, D36 vers le Vaccarès

Crédit photographies

Marianne Gayraud-SESNNG :

Aigrette garzette
Chevaux de Camargue
Cigognes
Cistudes
Goéland argenté
Héron garde bœuf
La Tour du Valat, site
Martelière
Phillyrea angustifolia
Taureaux de la manade
Vue sur le marais Saint Seren

Téla-Botanica

Etoile d'eau

Wikipedia, sous licence Commons

Barge rousse
Busard Saint Martin : Walter Siegmund
Buse variable : Marek Szczepanek
Canard chipeau : Bernard Dupont
Canard colvert :Bert de Tilly
Canard souchet : Andreas Trepte
Chevalier culblanc : Marek Szczepanek
Chevalier gambette : Frank Vassen
Cormoran
Corneille : L. B. Tettenborn
Courlis cendré : Ken Billington et Sylvain Haye
Cygne de Bewick : Arpingstone
Cygne tuberculé : Walvis
Flamant rose :
Goéland leucophée : Jörg Hempel
Grande aigrette : Christian Mehlführer
Héron cendré :
Mouette rieuse : Adrian Pingstone
Oie cendrée
Sarcelle d'hiver

Anodonte : Joel Berglund

Triops

Bouvière
Sanglier : Richard Bartz